



# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions : 1<sup>re</sup> page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
bonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Bonnements : Tunisie-Constantine 10 fr  
France 12 fr - étranger 15 fr.

## Partout la lutte est fortement engagée entre l'autobus et le rail

On a annoncé de Bône qu'un industriel de cette ville va créer un service d'autobus rapide entre Bône, Guelma et Constantine et vice-versa.

Le départ aurait lieu le matin de Bône et le retour de Constantine le soir même, ce qui permettrait aux gens pressés de faire leurs affaires dans la journée, et de repartir sans avoir besoin de découcher.

Et puis, alors que le trajet est de 7 heures en chemin de fer de Bône à Constantine, l'autobus n'en mettra que quatre et demie à cinq.

Au Maroc, les chemins de fer ont fort à faire pour soutenir la concurrence que leur font les autobus de la C.-T.M.; en France plusieurs chemins de fer départementaux ont dû être abandonnés et, ici, en Tunisie, certaines gares n'ont plus ni voyageurs, ni marchandises.

Et l'on annonce la création très prochaine d'une forte société qui se propose de faire comme au Maroc, et de créer plusieurs lignes dont une de Tunis à Bêja-Tabarka et Bône, une autre de Tunis à Bizerte, une troisième de Tunis à Sousse-Sfax et Gabès et enfin, une quatrième de Tunis à Kairouan.

Le programme s'arrêterait là pour le moment.

Nous ne voyons pas sans inquiétude le sort de nos chemins de fer, et nous nous demandons ce que fera le Gouvernement devant cette concurrence ?

Il a tout intérêt à ne pas la laisser créer et se développer, et pour cela il faut qu'il prenne sans retard une grande décision, celle d'abandonner l'impôt abusif de 25 p. cent qu'il perçoit tant sur les voyageurs que les marchandises.

De cette façon, la Compagnie Fermière pourrait diminuer d'autant ses tarifs et peut-être lutter avantageusement et même étouffer le projet dans l'œuf.

S'il ne le fait point, l'autobus se développera, et après les voyageurs transportera les marchandises, même des points assez éloignés.

Il ne resterait plus alors à la Compagnie Fermière que les gros transports des minerais et des phosphates, serait-ce suffisant ?

Il n'est point besoin d'être grand clerc ni de sortir de polytechnique pour comprendre que le maintien des 25 pour cent provoquerait, non seulement une forte réduction sur les recettes, mais on économiserait l'usure de nos pauvres routes qui seraient mises à mal par les autobus.

Et qui, en définitive, ferait les frais de tout cela ?

Le contribuable, parbleu, déjà passablement tondu et pressuré.  
J. S. P.

## L'Algérie et l'Ouenza

L'Algérie semble exulter parce que l'Ouenza a versé 11 millions 200.000 francs pour partage de bénéfices, plus 1 franc par tonne exploitée, c'est-à-dire encore 800.000 francs environ; total : 12 millions.

Le produit total des opérations sociales a été de 34.102.535 fr. 78. Après déduction : 1<sup>o</sup> des frais généraux et charges financières (4.886.628 fr. 57); 2<sup>o</sup> des amortissements industriels (3.926.974 fr. 36); 3<sup>o</sup> du compte de redressement des résultats de 1927 (67.187 fr. 89), le solde créditeur du compte « profits et pertes » ressort à 25.221.745 fr. 46.

Il a été proposé de répartir ce solde conformément à l'article 38 des statuts, de la façon suivante :

1<sup>o</sup> La somme nécessaire pour porter la réserve légale au dixième du capital : 848.448 fr. 89; 2<sup>o</sup> la somme nécessaire pour payer au capital affecté à l'exploitation de l'Ouenza le premier dividende cumulé de 6 pour cent calculé comme il a été exposé ci-dessus, soit 1 million 955.588 fr. 87. Le reliquat, soit 22.417.712 fr. 70, restant disponible, doit être partagé à raison de moitié pour l'Algérie et moitié pour la Société, soit pour chacune de deux parties : 11.208.856 fr. 35.

La part revenant à l'Algérie lui sera versée conformément à la convention et au cahier des charges de l'amodiation.

Le bénéfice du transport a été, en outre, évalué à 4 francs par tonne pour les chemins de fer de l'Etat, au total encore 3 millions.

Total général : 15 millions de bénéfices pour l'Algérie. Il y a lieu d'ajouter le produit des impôts généraux payés par l'Ouenza.

Le Bou-Kadra, de son côté, exploité par la même société, commencera dès cette année à verser des redevances à l'Algérie.

Tout cela est fort bien, mais peu de chose à côté des résultats de l'exploitation des phosphates du Maroc qui a donné plus de 100 millions l'an dernier et en donnera 150 cette année.

L'Ouenza était l'objet d'une lutte violente entre deux groupes qui se disputaient la possession, si le gouverneur général Jourard, croyons-nous, au lieu d'inventer la mine et la minière avait procédé comme le maréchal Lyautey au Maroc pour les phosphates, ces deux groupes auraient reçu d'importantes redevances, le gisement aurait été mis de suite en exploitation, on n'aurait pas perdu vingt ans, et aujourd'hui il rapporterait non pas quinze millions par an à l'Algérie, mais trente ou cinquante.

Et chose à retenir : le minerai nous aurait été d'une grande utilité pendant la guerre, alors que nous en manquions et en avions tant besoin.

Ne récriminons pas cependant, mais que l'Algérie ne pousse pas des cris de joie parce qu'elle reçoit une quinzaine de millions de francs qui à quatre sous en font trois d'avant-guerre.

## La vie chère et la santé

Le docteur Carton, dont le nom demeure attaché à la Tunisie par ses nombreux travaux archéologiques et notamment ceux de Bulla-Régia, proche de Souk-el-Arba, où l'on parle de lui élever une statue, n'oubliait pas qu'il était docteur en médecine avant tout et comme tel donnait d'excellents conseils qui sont toujours d'actualité que le « Courrier de la Bourse » rappelait ces jours-ci.

Nous tenons à les mettre sous les yeux de nos lecteurs qui en feront leur profit :

« La vie chère a-t-elle une influence sur la santé ? » demandait-on ces jours-ci dans un grand quotidien. Et comme d'après les statistiques, les décès n'ont guère augmenté, l'auteur concluait que non. Nous nous permettons de n'être pas de son avis.

Certainement il existe des aliments à bon marché — ou relativement — qui fournissent autant de calories que d'autres. Mais comme le faisait remarquer un jour le docteur Carton, les calories, autour desquelles on a fait tant de bruit, et sur lesquelles on base encore tant de régimes, n'ont dans l'alimentation qu'une certaine importance. Pour régler une alimentation rationnelle et saine, les vitamines, par exemple, et la valeur des aliments en matière grasses, azotées ou féculentes, en ont au moins autant.

Nous ne nous lancerons pas dans la définition des vitamines, d'ailleurs assez difficile. A ceux de nos lecteurs qui n'ont pas suivi ces questions nous rappellerons simplement ceci : l'enfant nourri uniquement de lait stérilisé, la grande personne nourrie uniquement de conserves par exemple, ne tarde pas, bien souvent, à présenter divers phénomènes dus à l'absorption exclusive d'aliments morts, c'est-à-dire privés de vitamines. Un peu de jus de fruit, aliment vivant, suffit le plus souvent à faire disparaître les accidents.

De même un individu nourri exclusivement de graisses se portera mal. Il en ira de même pour un autre nourri seulement d'aliments azotés, et ainsi de suite, même pour ceux qui ne font qu'exa-

gérer la proportion de graisses ou de sucres ou de féculents.

La question est de savoir si la vie chère nous permet cette variété et ce choix judicieux que l'instinct, voire même la simple routine d'une bonne ménagère, nous permet souvent d'établir. Eh bien, il est certain que non.

La femme de l'ouvrier, quand elle a acheté l'énorme morceau de viande qu'elle croit nécessaire à la santé de son mari et qui ne fera qu'engrasser ses organes, n'a plus assez d'argent pour acheter la livre de beaux fruits ou le plat de bons légumes verts qui le rafraîchiraient et le nourriraient bien plus qu'elle ne le croit. Aux poisons que laisse dans l'organisme l'excès de viande, elle ajoutera donc l'échauffement et la lourdeur d'un plat de légumes secs ou la masse à peu près inutile de pommes de terre qu'en femme économe elle a achetées le meilleur marché possible, c'est-à-dire des pommes de terre blanches, qui ne nourrissent pas. Les enfants seront soumis au même régime. Beaucoup de viande, pour qu'ils poussent bien : pour faire des économies on se rattrape sur le reste, sur ce qui ferait du bien.

Dans les familles soi-disant aisées, combien ont supprimé le dessert par conséquent les fruits qui apportaient les vitamines, élément essentiel à la santé. Combien aussi font porter leurs restrictions sur la quantité. Après le repas, chacun a mangé. Mais beaucoup surtout parmi ceux qui grandissent, mangeraient davantage, sans offenser la sobriété. Petit manque journalier qui se traduit tôt ou tard, par un défaut de formation, une résistance moindre à la fatigue, à la maladie, à la contagion, à la tuberculose pulmonaire ou osseuse.

Enfin la cherté de la vie influe encore sur le régime d'une façon indirecte. Elle force les mères de famille, les maîtresses de maison, à sortir de chez elles pour y apporter un gain supplémentaire. Quand elles rentrent après une journée ou une matinée de travail, on ne peut pas leur demander de passer deux heures à faire la cuisine soignée de leurs grand-mères. Une soupe faite avec des « cubes », de la charcuterie, des conserves, parfois un plat blâcé fait avec un succédané de beurre... et bien vite tout le monde repart, l'estomac gonflé de nourritures malsaines qui ne nourrissent même pas.

Et que ne pourrait-on dire du logement ? Tout le monde sait qu'en France, à Paris surtout, tous ceux qui ne sont ni Anglais ni Russes ni Américains peuvent renoncer à se loger convenablement. Vous souhaitez un jardin pour y voir s'ébattre vos enfants ? Tout au moins un appartement spacieux, aéré, ensoleillé, où l'on respire à l'aise ? Si vous n'êtes ni Américain ni Russe ni Anglais, vous serez bien heureux de vous entasser à cinq ou six dans trois pièces dont deux sur une cour, le tout grand comme une boîte d'allumettes. Il n'y a ni air ni soleil dans les chambres, de la cour montent des odeurs malsaines... Consolez-vous en pensant à la splendide hospitalité de la France, et portez-vous comme vous pourrez.

Pendant ce temps, les enfants des fermes poussent dru, avec de la soupe aux choux, des légumes, des fruits... de l'air des champs. Mais les autres, il ne faut pas se le dissimuler, les légumes, les fruits et le grand air sont devenus un luxe. Eh bien, lorsque les éléments indispensables à la vie saine deviennent un luxe, nous estimons qu'il est criminel de tromper le public en lui affirmant que tout est bien ainsi et qu'un repas de pain et de fromage lui fera beaucoup de bien. Avec des conditions de vie malsaines, c'est l'avenir de la race qui est en jeu et il vaudrait mieux l'avouer franchement, qu'ité à chercher les remèdes, que d'essayer de le faire oublier.

R. M. SCHMACKER.

## Le domaine de Schuigui passé à la colonisation

Lorsque le commandant Gérodias, vint prendre la direction du domaine de Schuigui, comme il avait servi dans la gendarmerie, il eut l'idée de faire défricher le domaine par des prisonniers, cela durera peut-être un peu plus, se dit-il, qu'avec la main-d'œuvre indigène et sicilienne, mais la dépense sera peu élevée...

Et il se mit aussitôt en rapport avec le « père » Gauthier, ainsi appelé parce qu'il était le directeur du service pénitentiaire,

et il obtint assez facilement tous les prisonniers qu'il voulait.

Quand le domaine fut complètement défriché et en partie complanté en vigne, les frais avaient été réduits au strict minimum.

C'est ce qui s'était produit pour le domaine de Guébar-bou-Aoun, près de Bône en Algérie. Là aussi les réclusionnaires mirent en état ce beau domaine àprement disputé par les héritiers de Lambert de Sainte-Croix qui prétendaient que le domaine avait été extorqué par Jérôme Bertagna.

Et la presse s'en mêlant, il y eut les partisans des uns et des autres.

Mais Bertagna Jérôme tint bon, et finalement le domaine resta entre ses mains.

Une récente publication officielle nous a appris, qu'il avait été mis en Société par actions et que le capital était porté à un chiffre fantastique de millions, plus de soixante.

Nous espérons bien que la Direction générale de l'Agriculture n'aura pas payé Chuigui ce prix-là.

Et pourtant Chuigui vaut mieux que Guébar-bou-Aoun.

~~~~~  
Lecteurs prenez garde

## à l'Escroquerie des Opérations dites au COMPTANT PAR COMPTE-COURANT

A l'heure actuelle, un certain nombre de faiseurs de la basse finance continuent à pratiquer l'escroquerie de la contrepartie sous l'appellation compliquée de l'OPERATION AU COMPTANT

PAR COMPTE COURANT

Dans l'intérêt des capitalistes et spéculateurs inexpérimentés qui pourraient se laisser prendre par inexpérience à ces guets-apens, aussi bien que pour sauvegarder le bon renom des intermédiaires respectables — qui n'ont rien de commun avec les escrocs et repris de justice, pratiquant l'

OPERATION AU COMPTANT

PAR COMPTE COURANT

nous croyons de notre devoir de signaler aux victimes d'hier et d'aujourd'hui que dans les conditions où les pratiquent les quelques malfaiteurs qui s'en sont fait une spécialité à Paris, ces opérations constituent formellement l'abus de confiance et l'escroquerie.

Ceux de nos lecteurs qui se seraient laissés circonvenir par les promesses frauduleuses d'un faux banquier quelconque, pratiquant l'escroquerie de l'OPERATION AU COMPTANT

PAR COMPTE COURANT

sont priés de nous faire connaître le détail de ces opérations. Nous leur donnerons des conseils très certainement utiles, pouvant avoir pour effet la restitution des fonds qui leur furent extorqués.

La « Tribune de Paris ».

## Echos & Nouvelles

A LA COUR BEYLICALE

Nos compliments à Si Salem Dziri qui vient d'être élevé au grade de général de brigade.

Comme il n'était que colonel depuis trois ou quatre mois, c'est dire en quelle estime le tient S. A. le Bey, estime du reste parfaitement justifiée.

DANS LA PRESSE

Notre excellent confrère et ami, Joseph Ganouna, directeur de l'« Egalité » paie son tribut à la maladie depuis une quinzaine de jours.

Mais grâce à sa robuste constitution, il arrivera sûrement à la dominer; c'est le vœu sincère que forment tous ses amis de Tuns et de l'Intérieur qui sont légion.

Nous nous joignons à eux pour lui souhaiter un prompt et complet rétablissement.

LE CIMETIERE D'HAMMAM-LIF

MANQUE D'EAU

Est-ce que cette situation va durer longtemps, se demandent les habitants qui ont de pauvres morts dans cette nécropole et sont obligés d'aller chercher l'eau au pied de la montagne.

Et si le cimetière manque d'eau, c'est parce que, disent-ils les entrepreneurs des maçonneries de l'usine l'accaparent toute avec leur canalisation grosse comme le bras.

Encore un des inconvénients que les protestataires, n'avaient pas prévu, mais il suffira, pense-t-on, de signaler ce fait à la Municipalité pour que cette situation cesse.

## ANNIVERSAIRE

Le 31 juillet 1928, à 4 heures du matin, notre Rédacteur en Chef, M. Emile Lacroix, avait la grande et immense douleur de perdre, après une courte maladie de quinze jours, sa femme, la plus admirable des compagnes de plus de quarante années.

Depuis, sa santé s'est fort ressentie de ce douloureux événement, mais grâce aux affections qui l'ont entouré et aux encouragements d'amis dévoués, il a pu surmonter et dominer ce rude coup du sort, le plus terrible qui puisse arriver à un homme d'âge mûr.

En ce jour anniversaire, nous tenons à adresser à notre Rédacteur en Chef et ami, avec notre sympathie, l'assurance que le souvenir de sa chère disparue reste ancré aux cœurs de ceux qui l'ont connue, qui n'oublient pas ses hautes vertus d'épouse fidèle et dévouée.

La Rédaction.

## LES PALMES D'OR

Dans la liste assez longue des Palmes d'Or et d'argent nous relevons avec plaisir le nom de Mme Eva Fichet, professeur d'anglais au Lycée Carnot et présidente de la S. P. A. et, à l'occasion, notre confrère.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations.

A LA Cie DES PORTS DE T.-S.-S.

En l'absence de M. Morin, directeur de la Compagnie des Ports de Tunis-Sousse-Sfax parti en congé, l'intérim est assuré par MM. Jossierand, directeur des Services, et Daniel, chef d'Exploitation.

A LA SOCIETE GENERALE

Nos compliments d'heureux retour à M. Collomb, le sympathique directeur de la Société Générale qui vient de rentrer de congé, passé en Saône-et-Loire.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

La promotion au titre du Ministère des Affaires Etrangères vient enfin de paraître.

Nous y relevons les noms de Mgr Lemaitre, Archevêque de Carthage, Primat d'Afrique, qui est fait officier; MM. Catat, notre ancien concitoyen, directeur du Cabinet de M. Lucien Saint, Résident Général au Maroc; Simoni, drogman à la Résidence Générale; Ponçon, vice-président de la Chambre d'Agriculture; Ellefsen, négociant et Consul général de Danemark; Penel, Contrôleur civil à Béja, qui reçoivent la Croix de Chevalier.

Nous adressons aux nouveaux promus nos plus sincères félicitations, mais nous sommes fort peiné que le nom de Mme André-Lucien Saint ne figure pas dans cette promotion.

Et toute la Tunisie a été profondément déçue. On aurait vu avec le plus grand plaisir le ruban rouge récompenser le dévouement sans borne de cette digne femme qui s'est dépensée pour les œuvres qu'elle a créées jusqu'à tomber malade.

M. Briand recevrait des avalanches de félicitations s'il réparait cette omission sans attendre une autre promotion.

DANS LA LEGION D'HONNEUR

M. Jouasset, administrateur délégué de la banque « L'Union des Mines » et de la Compagnie des phosphates de Constantine est promu officier de la Légion d'honneur à titre du ministère des Finances.

Nous adressons à M. Jouasset nos plus sincères félicitations.

AU COMPTOIR D'ESCOMPTE

M. Normandin, directeur du Comptoir National d'Escompte prend sa retraite, après trente années de service et se retire à Tunis où il ne compte que des amis.

Il est remplacé dans ses importantes fonctions par M. Lidon qui dirigeait les Agences de Madagascar.

Nous souhaitons à M. Lidon une cordiale bienvenue.

**DEUX BEAUX ILLUSTRÉS**

Nos confrères parisiens les « Annales Coloniales » et le « Courrier Colonial » viennent de faire paraître deux beaux numéros illustrés, le premier sur la Tunisie et le second sur Madagascar.

Si le premier nous intéresse particulièrement tant par ses articles que par sa présentation, digne d'éloges, le second est véritablement intéressant, il nous montre ce que la France a fait dans ce pays pour le bien-être des populations frustrées et arriérées à part celles des hovas, de Tananarive.

**DEUIL**

La mort d'un gentil petit garçon, Nello, affecte douloureusement notre ami M. Aurelio Bembaron, de la maison J. et A. Bembaron, et plusieurs familles des plus estimées de Tunisie.

Nous adressons à Mme et notre ami A. Bembaron et à tous ceux que cette mort met en deuil nos bien sincères condoléances.

**BOUTADE ? NON, REALITE.....**

**EN TUNISIE !**

Notre excellent confrère et doyen, M. Henri Tridon, dont nous saluons le retour, qui vient de rentrer plein de vigueur après une cure bienfaisante à Royat, narrait dans sa « Tunisie Française » qu'aux « Etats-Unis » les maçons vont à leur chantier avec leur auto.

Et l'un d'eux s'adressant à son contre-maître, lui demandait où se trouvait le garage !

— Ici, lui répondit-il, tous nos maçons ont leur chauffeur ! !

**Se non è vero...**

Eh bien ! il n'est pas besoin d'aller en Amérique pour voir cela, il suffit de se rendre à Hammam-Lif où, si tous les maçons ne possèdent pas encore auto, ils ont leur bécanne ou leur moto et quelques-uns leur auto.

Avant eu besoin de faire un petit travail au cimetière de cette localité, nous vîmes arriver, nous qui étions venu pédestrement, notre maçon dans son auto qu'il gara près de la porte, puis s'en vint faire son travail de quelque 5 ou 6 heures qu'il nous compta, sans blague, 150 francs, et pour ne pas avoir d'affaires nous le réglâmes. Puis il repartit.

Avec ces salaires, on peut rouler auto et manger un bon plat de macaronis.

Oui, mais le Gouvernement ferait bien de mettre un frein et taxer les salaires des maçons sur le tarif en vigueur en Italie, car toute la corporation de père en fils vient de Sicile.

**Le fera-t-il ?**

Les paris sont ouverts.

Et nous misons pour la négative.

Nous sommes trop bonasses pour ne pas employer un autre mot plus expressif.

**POUR VOUS RENDRE DANS LES PRINCIPAUX CENTRES D'EXCURSIONS DE LA FRANCE, PASSEZ PAR MARSEILLE.**

Juillet et août sont les mois des séjours en haute montagne... en Dauphiné, Savoie, Jura, Morvan, Auvergne, Cévennes, etc...

Pour vous rendre dans ces régions, passez par Marseille. C'est, en effet, par Marseille que s'établissent les communications les plus fréquentes et les plus commodes avec la Métropole : 8 départs d'Alger, 3 d'Oran, 3 de Bône et Philippeville, 4 de Tunis par semaine.

De nombreux trains à marche rapide, composés du matériel le plus confortable, relient Marseille à Paris et aux principales stations de tourisme de la France. Les « Trains bleus », en particulier, offrent des compartiments de voitures-lits de grand luxe, à une seule place, qui sont de véritables chambres roulantes, spacieuses, aérées, où le voyageur a l'impression d'être chez lui.

Dès billets directs, simples valables 15 jours, des billets d'aller et retour valables 20 ou 90 jours, sont délivrés au départ des ports précités pour les principaux centres de la Métropole; ils permettent l'enregistrement direct des bagages pour la destination définitive.

A Marseille, les voyageurs peuvent s'affranchir de tout souci pour le transport de leurs colis entre le débarcadère et la gare de Marseille-Saint-Charles en s'adressant au bureau de la Correspondance Maritime P. L. M. installé dans les hangars surélevés du quai de la Joliette.

**Administration des Habous**

**AVIS DE LOCATION DES PROPRIETES RURALES**

Il est donné avis au public, qu'il sera procédé à la mise aux enchères de location des propriétés rurales, relevant des habous publics et privés, conformément aux règlements en vigueur.

La Djaruafa a préalablement déposé au Bureau N° 28 de son Administration Centrale à Tunis, ainsi que dans les bureaux de ses agences, des cahiers des charges relatifs aux immeubles, objet de revendication tendant à la reconnaissance de droits d'occupation, qu'il sera loisible aux intéressés de consulter, lors des enchères.

Les dates d'adjudication des terrains situés dans la banlieue de Tunis, sont fixées, aux lundis, mercredis et jeudis de chaque semaine, à trois heures de l'après-midi, à partir du mercredi vingt et un août 1929, à l'Administration des Habous, à Tunis.

Les propriétés situées dans les caïdats de la Régence seront mises en adjudication aux dates et heures portées sur les

avis de location affichés aux Bureaux des Agences des Habous et sur les lieux publics.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au Bureau Foncier des Habous.

Le Président des Habous : **HASSAN BARQUETE.**

**Administration des Habous**

**AVIS DE RECTIFICATION**

Il est donné avis au public et aux mokaddems des habous privés, que l'adjudication de location des propriétés rurales, habous publics et privés, sises dans le Caïdat de Mateur, qui a été fixée préalablement au samedi 17 août courant, à 10 heures du matin (voir affiche N° 6), a été reportée, par suite de la fête du Moulé, au samedi 31 août courant, aux bureaux des Habous à Mateur, à dix heures du matin.

Le Président des Habous : **HASSAN BARQUETE.**

**ANIS BERGER**

Apéritif Anisé  
Claude Berger et Cie — Marseille

**DEMANDE PARTOUT**

**le Rhum Chauvet**

Agent Dépositaire : **J.-B. CURTELIN**  
19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

**Administration des Habous**

**AVIS DE LOCATION**

Il est donné avis au public que le 12 août courant à 9 h. du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à la mise en location, aux enchères publiques, pour le restant de l'année 1929 et les deux années suivantes, d'une boutique disponible de construction récente, sise rue El-Alouje, N° 7, sur la mise à prix de 1.000 fr. l'an.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau Foncier N° 28 à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous : **HASSAN BARQUETE.**

**Grande Pharmacie du Marché**

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur. Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

**Administration des Habous**

**AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL**

1° Un terrain nu, dénommé « Cherak Hacinca » d'une superficie de cinquante-cinq ares soixante-dix centiares environ, situé à Maoualeh au Nord de Soliman.

Mise à prix : quatre cents francs par an, ci ..... Fr. 400.00

2° Un terrain nu, dénommé « Barnouset el Khaïati » d'une superficie de deux hectares trente ares environ, situé à

**AGENCE GENERALE D'ASSURANCES**

**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2, Rue Pillet-Li et 17, Rue Laffite — PARIS  
S'adresser pour tous renseignements chez M. J.-O. FELICI, 4, Av. de France — Tunis — Tél. 4.79  
Agent Général et Inspecteur de la Cie

**Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN**

EPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléphones : Tunis N° 19 — Potinville : N° 2

**Banque Franco-Tunisienne**

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

**Grande Distillerie Tunisienne**

**G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros  
**SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI**  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

**Compagnie de Navigation Mixte**

Gie Touache — Paquebots-Poste Français  
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B.1624  
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger  
L'Agent principal : **Casimir PEDELUPE**

**Cie Générale Transatlantique**

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia  
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

l'Henchir-el-Koulafa et Koubra dans la forêt de Menzel-bou-Zalfa, caïdat de Soliman.

Mise à prix : cent-vingt francs par an, ci ..... Fr. 120.00

**AVIS DE CONSTITUTION D'ECHANGE**

3° Un magasin, situé rue El-Marr N° 3, à Tunis.

Mise à prix : huit mille francs par an, ci ..... Fr. 8.000.00

4° Deux pièces en état de ruines d'une maison située rue du Souk-el-Hout, impasse Simah, N° 140, à Tunis.

Mise à prix : mille cinq cent francs par an, ci ..... Fr. 1.500.00

L'Administration des Habous informe le public que le **jeudi vingt-deux août**, à neuf heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Niabat de Soliman à l'adjudication par voie d'enchères publiques pour la constitution d'enzel des deux premiers immeubles, et le **deux septembre**, à neuf heures du matin, dans la salle des criées de l'Administration des Habous à Tunis, rue de l'Eglise, N° 55, pour la constitution d'échange des deux derniers immeubles.

Pour de plus amples renseignements s'adresser pour les deux premiers immeubles à la Niabat de Soliman, et pour les deux seconds au Bureau Foncier N° 28 à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise, N° 55, à Tunis.

Le Président des Habous : **HASSAN BARQUETE.**

**BREVETS TUNISIENS N°s 3434 ET 3435**

La Société Rudolf Bacher, à Paudanitz, propriétaire des deux brevets tunisiens d'invention N° 3434 du 9 décembre 1923 relatif à « Charrue remorquée avec dispositif pour soulever et abaisser le châssis de charrue au moyen des roues après embrayage d'un accouplement commandé du siège du conducteur d'un tracteur », et N° 3435 du 9 décembre 1926, relatif à « Dispositif pour régler la roue de sillon pour le premier sillon dans les charrues à soulèvement et à abaissement automatique du châssis de la charrue », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation desdits brevets.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**Grand Hôtel & G<sup>d</sup> Hôtel de France**

8, rue Léon Roches  
**TUNIS**

Eau courante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

**Grand Hôtel St-Georges**

Chauffage central - Eau courante

**Souffle du Zéphyr**

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

**J. EYMON & Cie, Propriétaires.**

**Restaurant du Japon**

G. FIORINI (Propriétaire)

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

**Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite**

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne  
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.  
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

**« Vacuum Mobiloil »**

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télegr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

**Société Générale**

Pour aviser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann  
Agence de Tunis, Place de Rome

**PRINCIPALES OPERATIONS**

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

**Aux Armes & Munitions de France**

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

**TAIEB ELLAMI - SOUSSE**

Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

**BREVETS TUNISIENS**

N°s 3189, 3420, 3421

M. Jean Gailhat, docteur ès-sciences, à Montmorency, propriétaire des trois brevets tunisiens d'invention : N° 3189, du 16 octobre 1924, relatif à « Procédé pour l'utilisation de la chaleur solaire et des chaleurs perdues, l'origine quelconque ». N° 3420, du 14 octobre 1916 relatif à « Procédé et dispositif pour l'alimentation des chaudières travaillant à des températures supérieures au point critique des fluides gazeux destinés à la production de puissance motrice ». N° 3421, du 14 octobre 1926, relatif à : « Procédé et dispositif pour assurer l'alimentation, en air, des divers de combustion et pour accélérer la circulation de l'air à travers lesdits des foyers de combustion et pour accélérer les industries de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation desdits brevets.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax

Sousse — Monastir

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments

de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Colis —

R. C. TUNIS N° 1025

**Pianos**

**ERARD, PLEYEL & HOFMANN**

Les Trois marques mondiales

**J. & A. Bembaron**

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

**VÊTEMENTS J. BELL**

5, Rue d'Italie, 1949

Un complet signé J. BELL

est une merveille d'élégance

Le meilleur marché de tout TUNIS

**POURQUOI Les HOMMES RAFFOLENT de cette jeune fille.**



Les femmes du grand monde, les actrices, les stars de cinéma, — doivent de toute nécessité être belles — leur succès et leur prestige l'exigent. Elles savent que la Mousse de Crème qui se trouve mélangée à la Poudre Tokalon fait tenir la poudre toute la journée — en dépit de la transpiration provoquée par la danse, le jeu de tennis ou de golf, ou le fait de rester étendue sur la plage en plein soleil. C'est un procédé Tokalon exclusif et breveté. Le nez cesse instantanément d'être brillant et toute trace d'aspect gras disparaît immédiatement. Elle donne au teint une fraîcheur et un air de jeunesse qu'il est impossible de décrire et que les hommes adorent. N'attendez pas un jour de plus pour essayer cette poudre si différente des autres. Dans la gamme très étendue des nuances de la Poudre Tokalon, vous en trouverez une qui conviendra parfaitement à votre carnation naturelle. Protégez votre peau — embellissez votre teint — ayez l'aspect plus jeune — employez la Poudre Tokalon. Elle est pure. Elle est peu coûteuse. Nous vous garantissons le succès.

**Placement Or**

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belyvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.



**Raymond Valensi**

INGÉNIEUR ARCHITECTE

TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS

DEPOT DE MACHINES AGRICOLES

41, Rue Al-Djazira, 41

Imprimerie GORSSE, BASCONE ET MUSCAT

Le Gérant : Emile LUMBROSO

**GARAGE VICTORINE**

12, Rue de Vesoul

**Office Français Immobilier & Commercial**

« ASSURANCES »

(38<sup>e</sup> ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

**Vous** qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

**Machines Agricoles**

R. WALLUT & C<sup>ie</sup>

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés

TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS

COLLECTION LA PLUS COMPLETE

DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse Télégr. : Wallut - Tunis :: Téléph. : 1.74

**BANQUE DE TUNISIE**

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

**B. BISMUTH**

Importateur direct de la Société Générale

des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas

admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

FIL DE FER A FOURRAGE 1